

L'inter-syndicat UNSA-FO-SNETAP FSU
du LPA de Coconi
BP 02
97670 COCONI

Coconi, le 20 juin 2022

Mr le directeur de la DAAF
S/C Mr le Directeur du LPA de Coconi
Rue Mariazé BP 103
97600 MAMOUDZOU (Mayotte)

Objet : préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Veuillez trouver, par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivant le Code du travail, nos syndicats vous notifient un préavis de grève.

Le dépôt d'un préavis de grève de l'intersyndicale SEA/UNSA et FOEA de l'EPN de Mayotte pour tous les agents de l'EPN pour une durée indéterminée et à compter du lundi 27 juin 2022.

Depuis des années et malgré nos interventions sur certains sujets lors des différents dialogues sociaux et en CA de l'EPN, nous n'avons obtenu aucune proposition de votre part qui génère de l'anxiété et du stress aux agents.

- 1- Non évolution salariale ACB de l'EPN depuis plusieurs années,**
- 2- Manque de considération des agents du LPA de Coconi par le directeur,**
- 3- Aucun appel à candidature en interne pour les postes vacants à l'EPN,**
- 4- Nomination arbitraire sur certains postes sans appel à candidature,**
- 5- Manque de communication sur les différents projets de l'EPN aux agents,**
- 6- Le versement d'une partie du RIFSEP pour les agents administratifs,**
- 7- Non-respect des promesses d'attractivité pour les ACEN recrutés en Métropole,**
- 8- Mise en place d'une prime équivalant au REP+ ou autre prime : 100% d'élèves allophones en 4^{ème} et en 3^{ème},**
- 9- Mise en place d'action de destruction des habitats de la biodiversité sans concertation avec les usagers du site du LPA,**
- 10- Des travaux lourds de conséquence budgétaire réalisés sans une délibération du CA,**
- 11- Les effectifs élèves et les salles de classe sont en augmentation, mais pas d'augmentation des effectifs TOS,**
- 12- Absence de protocole salariale au CFA CFPPA,**
- 13- Pas de projet d'établissement et de PREA depuis quatre ans,**
- 14- Une gouvernance sociale très désastreuse,**
- 15- Une exposition au stress et à l'anxiété avec les risques psycho sociaux qui représentent une vraie menace pour la santé mentale et physique des employés de l'EPN de Mayotte.**
- 16- Manque de moyens,**
- 17- Système informatique obsolète,**

- 18- Absence de volonté de la direction de solutionner le problème structurel du réseau informatique (architecture, câblage...)**
- 19- Non prise en compte des besoins des apprenants en ressources numériques**
- 20- Investissements insuffisants dans les besoins informatiques (réseaux, matériels, logiciels)**
- 21- Aucune visibilité dans les projets d'acquisition des équipements informatiques : dotations, priorités, échéances.**

Le 1er mouvement est du 27 juin jusqu'à la fin de l'année scolaire et reconductible à la rentrée ; par cette action, nous souhaitons attirer votre attention sur **les éléments ci-dessus** :

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Représentants syndicaux SEA-UNSA	- FO	et SNETAP
MOHAMED Yazide	ASSANI Zalifa	CHENEAU Xavier
		MARCEL Fahardine